www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0691 du 23 Février au 02 Mars 2026- Prix : 250 F CFA

RELATION TOGO -SYSTÈME DES NATIONS UNIES :

ÇA SE RENFORCE, SE STRUCTURE ET GAGNE EN EFFICACITÉ

P.3

RECRUDESCENCE DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

PRENDRE SÉRIEUSEMENT LE TAUREAU PAR LES CORNES

P.2

EDITO

LA HAINE, LE GOUFFRE

Joëlle Laurencin, dans une de ses méditations sur l'amour, arrive à une certitude. Elle affirme que : "Si l'amour est la clé de l'humanité, la haine en est le gouffre, qu'il vaut mieux éviter."

Que voulait-elle nous faire comprendre ? En effet, Joëlle Laurencin nous invite à l'amour. Avec conviction et certitude, elle nous confirme que l'amour guérit. L'amour embellit notre vie. L'amour efface les soucis. L'amour est infini. L'amour est indestructible. L'amour est la joie. L'amour est en toi. L'amour est une évidence. L'amour est une conscience. L'amour est une résonance. L'amour est la clé de l'humanité.

La haine en est le gouffre, qu'il vaut mieux éviter.

Crédo TETTEH

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations

Récépissé
N°0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse : Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :
TETTEH Adjé K. Crédo
Directeur de la Publication :
WOUSSOU Kossi
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali Samba
Infographie : JPB
Impression : Saint Louis
Tirage : 2500 exemplaires

BANQUE : Pour un service plus rapide et plus efficace, BOA TOGO réaménage son Centre d'Affaires et annonce l'ouverture de nouvelles caisses

C'est à travers un communiqué de presse que BOA TOGO informe le public, et l'ensemble de sa clientèle, du réaménagement de son Centre d'Affaires (CAF). C'est une initiative qui s'inscrit dans sa dynamique continue d'amélioration de la qualité de service et de proximité avec ses clients, et vise à offrir un cadre moderne, fonctionnel et confortable, répondant aux standards actuels de la banque et aux attentes d'une clientèle exigeante.

Il faut préciser que ce réaménagement marque une étape importante dans la volonté de cette institution bancaire de confiance d'optimiser l'expérience client au sein de son Centre d'Affaires.

D'une pierre, deux coups

Mue par cette volonté de servir le meilleur à ses clients et partenaires, BOA TOGO annonce l'ouverture de nouvelles caisses dédiées au Centre d'Affaires.

Ces caisses permettent désormais aux clients d'effectuer leurs opérations de dépôts et de retraits dans des délais fortement réduits, garantissant un traitement rapide, fluide et sécurisé des transactions.

Grâce à cette innovation, les clients du Centre d'Affaires bénéficient d'un gain de temps considérable et d'une meilleure fluidité dans la gestion de leurs opérations bancaires quotidiennes.

Notons qu'à travers ce réaménagement et la mise en service de ces nouvelles caisses, BOA TOGO réaffirme son engagement à offrir des solutions bancaires performantes, adaptées aux besoins de sa clientèle et alignées sur les meilleures pratiques du secteur bancaire.

Aujourd'hui, BANK OF AFRICA - TOGO est une référence du secteur bancaire. Elle possède une clientèle diversifiée qui y trouve écoute, expertise et solutions.

Entité du Groupe BOA, présent dans 18 pays africains, BOA TOGO a été ouverte au public en octobre 2013 et détient actuellement un capital de 15,5 milliards de F CFA.

A fin 2021, elle affiche un total de bilan de 189,8 milliards de F CFA, un total dépôt de la clientèle de 94,3 milliards de F CFA, avec un effectif moyen de 156 collaborateurs, répartis sur un réseau de 13 agences et 1 Centre d'Affaires.

Comme les 16 autres banques du Groupe BOA, BOA TOGO est une banque commerciale universelle intervenant sur les marchés Retail, Corporate, et financier qui apportent à sa clientèle l'expertise d'un groupe puissant et structuré.

BOA TOGO propose une gamme de produits riche et variée, destinée à couvrir le plus largement possible la demande de sa clientèle, tant Particuliers qu'Entreprises, et notamment des crédits adaptés à tous les événements de la vie, une offre monétique tant privative qu'internationale et des services d'E-banking, BOA TOGO est dirigé par M. Youssef IBRAHIMI, un chevronné banquier.

Crédo TETTEH

RECRUDESCENCE DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

RENDRE SÉRIEUSEMENT LE TAUREAU PAR LES CORNES

Il ne se passe de semaines où on ne signale des accidents graves sur les principaux axes routiers du pays avec leur lot de morts et de blessés graves. Le Grand Contournement de Lomé, la route nationale N°1 (RN1 Lomé-Cinkassé), la route nationale N°2 (RN2 Lomé-Aného) et la route nationale N°5 (RN5 Lomé-Kpalimé-Atakpamé) sont les plus meurtriers ces derniers temps. Si la RN1 semble remporter la palme d'or avec presque un accident (ou des accidents) chaque jour, le dernier en date, qui a choqué l'opinion nationale, a emporté plus d'une dizaine de vies.

Des réponses appropriées.

Les appels incessants des autorités à la prudence et à la vigilance sur les routes du Togo semblent ne tomber que dans des oreilles de sourds. Les écueils dénoncés ont la vie dure : excès de vitesse, dépassement hasardeux et dangereux, mauvais stationnement, surcharge… mais cela ne peut continuer.

Les autorités viennent de réagir. " Dans le cadre du renforcement de la sécurité routière, et en réponse à la recrudescence des accidents graves enregistrés sur les axes routiers, le Ministre de la sécurité informe la population et les usagers de la route que depuis le 09 février 2026, une opération spéciale est déployée sur l'ensemble des axes routiers du pays ", indique un communiqué rendu public.

Dans le concret, il s'agit de l'intensification des contrôles de vitesse sur l'ensemble des axes concernés ; de la répression rigoureuse des dépassements dangereux ; de l'élimination immédiate de tout mauvais stationnement et de tout encombrement de la voie publique ; du contrôle strict des chargements et de la conformité des transports en commun ; de la vérification systématique du port du casque et de la ceinture de sécurité, et le renforcement des patrouilles de jour comme de nuit.

" Cette opération vise à réduire significativement les accidents de la circulation sur ces axes, tout en assurant durablement la sécurisation de ces corridors stratégiques essentiels à la mobilité des personnes et au transport des biens ", indique Calixte Madjoulba, le ministre de la sécurité.

Comme toujours, les autorités appellent les usagers au strict respect du code de la route pour protéger les vies humaines et garantir la sécurité sur l'ensemble du réseau routier national.

Faire plus…

Au-delà de ces actions prises par le gouvernement pour endiguer, ou du moins, freiner la survenance des accidents sur les routes du pays, ce dernier devrait faire plus, selon les usagers de ces voies et les populations qui n'en peuvent plus des décomptes

Suite à la page 3

RELATION TOGO -SYSTEME DES NATIONS UNIES :

ÇA SE RENFORCE, SE STRUCTURE ET GAGNE EN EFFICACITÉ

La relation entre le Togo et le Système des Nations Unies se renforce, se structure et gagne en efficacité. C'est l'évidence confirmée par la session du Comité de pilotage du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2026).

Par Crédo TETTEH

Les deux hauts responsables

Une vue de l'assistance lors des travaux

En effet, au cours de cette session, Sandra Ablamba Johnson a dressé le bilan d'une coopération qui s'inscrit pleinement dans la nouvelle architecture institutionnelle de la 5è République. Il faut préciser qu'elle a présidé cette session du Comité de pilotage au nom du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, le vendredi 20 février 2026 à Aného.

Ont pris part à cette session stratégique, des représentants des agences du Système des Nations Unies, de l'administration publique, des institutions de la République, du secteur privé et de la société civile.

Notons que le gouvernement togolais et le Système des Nations-Unies (SNU) ont signé le 14 février 2023, le Cadre de coopération des Nations-Unies pour le développement durable 2023-2026, aligné sur les priorités nationales du Togo.

Une coopération alignée sur les priorités nationales

Instrument principal d'accompagnement du Togo vers l'Agenda 2030, le Cadre de coopération 2023-2026, s'articulant avec la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, illustre une convergence stratégique assumée.

Trois priorités structurent cette collaboration, à savoir promouvoir une croissance inclusive génératrice d'emplois décents, accélérer le développement du capital humain et l'accès aux services sociaux et consolider la cohésion sociale, par une gouvernance plus inclusive et redevable.

Les réformes institutionnelles engagées sous l'impulsion du Président du Conseil, notamment la mise en place progressive et complète des institutions de la 5è République, qui consolident la stabilité politique et la lisibilité de l'action publique, ont rendu possible cette cohérence qu'on observe aujourd'hui.

Des résultats tangibles au service des populations

A ce jour, la coopération entre le Togo et le Système des Nations Unies a produit des impacts mesurables sur le terrain. 5 057 femmes ont bénéficié de dispositifs d'épargne-crédit communautaires, 107 630 petits producteurs ont été accompagnés pour améliorer leur productivité, plus de 2 000 emplois ruraux créés, 3 millions de plants mis en terre, 88 500 hectares d'aires protégées sous gestion durable, 64 salles de classe construites ou rénovées, 64 000 enfants bénéficiaires de cantines scolaires, 83 forages construits ou réhabilités, 113 204 accouchements assistés dans la région des Savanes et 6 370 victimes de violences basées sur le genre prises en charge.

Ces résultats obtenus traduisent ainsi une approche centrée sur l'impact réel, conformément à l'exigence présidentielle d'une " République de résultats ".

Un environnement institutionnel favorable aux partenariats

A ce niveau, il faut préciser que la qualité du climat politique et social, conjuguée aux réformes continues du climat des affaires, a renforcé l'attractivité du Togo comme partenaire fiable et prévisible.

En effet, dans un contexte mondial marqué par les crises géopolitiques, climatiques et économiques, le Togo maintient une trajectoire de consolidation budgétaire, soutenue par le Fonds Monétaire International, tout en poursuivant des réformes structurelles ambitieuses. Cette stabilité institutionnelle, et cette discipline de gestion créent un cadre propice à l'intervention coordonnée des agences des Nations Unies.

La 5è République : protéger, rassembler, transformer

Pour rappel, lors de son discours sur l'état de la Nation et son message de fin d'année 2025, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a fixé trois orientations majeures, à savoir: Protéger (renforcer la sécurité et intensifier les filets sociaux), Rassembler (approfondir la décentralisation et promouvoir l'équité territoriale), Transformer (investir dans les infrastructures, l'agriculture, la logistique et l'industrie verte).

Ces axes structurent désormais l'articulation des interventions du Système des Nations Unies autour des priorités gouvernementales, dans une logique d'alignement stratégique renforcé.

Une nouvelle exigence : qualité de la dépense et évaluation renforcée

Notons que la retraite des deux derniers jours à Aného, à 45 Kilomètres de Lomé, a permis d'approfondir les exigences formulées par le Gouvernement, représenté par Sandra Ablamba Johnson, la Ministre Secrétaire Générale, notamment l'amélioration de la qualité de la dépense publique, le renforcement du suivi-évaluation et de la micro-évaluation des impacts, l'alignement strict des Plans de travail annuels 2026 sur les priorités nationales, et l'exploration d'un fonds fiduciaire multipartenaire (" basket fund "), pour optimiser la mobilisation des ressources. Cette orientation marque une montée en maturité du partenariat : moins de dispersion, plus d'impact.

Une coopération en pleine consolidation

La session du Comité de pilotage du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2023-2026) s'inscrit à un moment charnière : fin de la Feuille de route 2025 et préparation de la prochaine stratégie nationale de développement.

Dans ce contexte, le Système des Nations Unies apparaît comme un partenaire stratégique pleinement intégré à la dynamique de transformation portée par la 5è République.

La coopération avance bien, non par inertie, mais parce qu'elle repose sur une vision présidentielle claire, un cadre institutionnel stabilisé, un climat politique apaisé, des réformes continues du climat des affaires et une exigence accrue de résultats.

À l'horizon 2030, le partenariat entre le Togo et le Système des Nations Unies s'affirme ainsi comme un levier déterminant de croissance inclusive, de cohésion sociale et de transformation structurelle. Et dans l'esprit de la 5è République : une République de proximité, d'équité et de ***résultats.***

RECRUDESCENCE DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

PRENDRE SÉRIEUSEMENT LE TAUREAU PAR LES CORNES

Suite de la page 2

macabres quotidiens ou hebdomadaires. Les réactions sous les posts publiés sur les réseaux sociaux de la Police nationale se passent de tous commentaires.

Premiers souhaits des populations, c'est l'élargissement des voies, voire leur dédoublement, surtout celle de la RN1 qui est devenue trop étroite, au vu des gabarits des nouveaux véhicules et camions qui l'empruntent. " Une route coloniale au moment où il n'y avait que moins de 1000 voitures ne peut plus continuer à servir en 2026 avec la même largeur ", lance un usager. " L'élargissement de la route serait la meilleure solution pour tous ",

a affirmé un internaute, parlant de la RN1. " Il faut également penser à arranger nos routes. La nationale 1 est par endroit trouée ", renchérit un commentateur qui a, au passage, salué les nouvelles mesures prises par le ministère de la sécurité. " Dédoubler les voies, installer des radars, éclairer les voies, équiper les policiers d'outils nécessaires pour verbaliser ", a commenté un autre.

Comme on peut le voir, la situation mortifère sur les routes togolaises préoccupe aussi bien les autorités que les populations. Elle devient donc une affaire de tous. Chacun à son niveau doit pouvoir agir pour réduire drastiquement les accidents sur les axes routiers indexés. Car, entre 2022 et 2024, ce sont 20 942 accidents ayant causé 28 501 blessés et 1826 décès qui ont été enregistrés. C'est un peu trop. L'excès de vitesse, la fatigue au volant, la conduite sous l'emprise de l'alcool, le non-respect du code de la route, les comportements imprudents doivent ***être proscrits.***

ZOZO

MARCHE FINANCIER REGIONAL : LE TRÉSOR PUBLIC TOGOLAIS SOLLICITE 20 MILLIARDS DE FCFA

Le Trésor public togolais fait son retour sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). Pour cette nouvelle opération, le Togo souhaite mobiliser 20 milliards de francs CFA.

L'opération qui sera bouclée le vendredi 06 mars 2026, est une émission simultanée de bons et d'obligations assimilables du Trésor (BAT et OAT).

Selon les détails, les Obligations assimilables du Trésor (OAT), d'un nominal de 10.000 FCFA, seront rémunérées sur des maturités de 3 et 5 ans, à des taux d'intérêt respectifs de 6,15 % et 6,35 %.

Pour ce qui est des Bons assimilables du Trésor (BAT), ils sont d'un nominal de 1 million FCFA, et seront émis sur une maturité de 364 jours, avec des taux d'intérêt multiples.

Notons que cette année, le Togo compte mobiliser une enveloppe totale de 463 milliards de francs CFA sur le marché financier régional.

Pour rappel, ces fonds mobilisés devront servir à financer du budget de l'État, exercice 2026, ceci conformément à la stratégie gouvernementale.

@macite.tg

FOOT/TOGO : PATRICE NEVEU SUCCÈDE À DARÉ NIBOMBé

Les Éperviers du Togo tiennent leur nouvel entraîneur. Il s'agit du technicien français Patrice Neveu. L'homme de 72 ans succède ainsi à Daré Nibombé limogé en fin d'année de 2025.

C'est à travers une note officielle que l'information a été révélée ce jeudi dans la matinée. Vaquant depuis le limogeage de Daré Nibombé à la tête des Éperviers du Togo, le poste de sélectionneur revient donc à Monsieur Patrice Neveu.

Cette nomination fait suite à une longue période d'études de différents profils d'entraîneurs. La Fédération Togolaise de Football (FTF) a opté pour l'expérience, la connaissance du contexte africain et les compétences techniques et tactiques pour redonner une nouvelle vie à la sélection nationale Togolaise.

L'ancien sélectionneur des Panthères du Gabon, aura la lourde responsabilité de qualifier à nouveau le Togo à une phase finale de coupe d'Afrique. La dernière fois que les Éperviers du Togo ont disputé un match de CAN remonte à 2017. La prochaine édition qui arrive très bientôt en 2027, sera-t-elle la bonne ? Attendons de voir !

@macite.tg

CAFE & CACAO : LES NOUVEAUX PRIX POUR LA FIN DE CE MOIS DE FÉVRIER 2026

Le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), en collaboration avec le ministère en charge du Commerce, vient de rendre public les prix indicatifs aux producteurs de café et cacao, pour la seconde moitié de ce mois de février 2026.

Selon ledit communiqué, les nouveaux prix indicatifs, pour la période du 16 au 28 février 2026, se présentent comme suit :

- Café sain Robusta : 1.425 FCFA le kilo ;
- Cacao de qualité supérieure : 2.300 FCFA le kilo.

Notons que ces prix sont calculés sur l'échéance de mai 2026, ceci dans l'optique d'assurer une cohérence avec les tendances du marché mondial.

@macite.tg

ECHANGES COMMERCIAUX :
Plus d'un million de tonnes de produits exportés à fin Septembre 2025

Selon bulletin trimestriel des statistiques du commerce international des marchandises, publié en Janvier par l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED), au troisième trimestre 2025, les exportations du Togo s'élèvent à 249 143,4 millions de FCFA en valeur f.o.b et à 1 033 007,8 tonnes en quantité.

En glissement annuel, les exportations ont augmenté de 14,6 % et de 3,9 % en quantité. En glissement trimestriel, les exportations au troisième trimestre 2025 ont augmenté de 11,3 % en valeur et de 42,8 % en quantité.

Les " Phosphates naturels de calcium, phosphates alumino-calciques naturels et craies phosphatées " constituent le premier produit fourni à l'extérieur au troisième trimestre 2025, avec une valeur de 52 309,0 millions de FCFA pour un volume de 517 742,6 tonnes. Il représente 21,0 % des exportations du trimestre.

Le premier client du Togo est l'Inde avec une part de 24,0 % des exportations du trimestre. Les exportations du Togo vers ce pays s'élèvent en valeur à 59 869,1 millions de FCFA et en quantité à 498 816,7 tonnes. La Côte d'Ivoire est le deuxième client du Togo, avec une part relative de 12,2 %. Les exportations du Togo à destination de la Côte d'Ivoire s'élèvent en valeur à 30 511,6 millions de FCFA et en quantité à 26 592,4 tonnes. Le Burkina Faso est le troisième client, avec une part relative de 9,1 %. Les exportations à destination du Burkina Faso s'élèvent en valeur à 22 765,8 millions de FCFA et en quantité à 180 960,2 tonnes.

Au troisième trimestre 2025, les exportations vers l'ensemble des pays de la CEDEAO s'élèvent en valeur à 134 200,3 millions de FCFA et en quantité à 394 627,3 tonnes. Les importations venant de l'ensemble des pays de la CEDEAO s'élèvent en valeur à 58 210,9 millions de FCFA et en quantité à 266 691,2 tonnes. Le solde commercial excédentaire avec les pays de la CEDEAO, s'établit à 75 989,3 millions de FCFA. Les exportations dans l'espace UEMOA s'établissent en valeur à 112 482,3 millions de FCFA et en quantité à 324 612,1 tonnes. Les importations, venant des pays de l'UEMOA, se fixent à 19 265,2 millions de FCFA en valeur et à 70 586,1 tonnes en quantité. Ces niveaux des échanges avec l'UEMOA dégagent un solde commercial excédentaire de 93 217,1 millions de FCFA.

Les exportations vers les pays de la CEDEAO et de l'UEMOA représentent respectivement 53,9 % et 45,1 % de l'ensemble des exportations du trimestre. Concernant les importations, les produits venant des pays de la CEDEAO et de l'UEMOA représentent respectivement 11,5 % et 3,8 % des importations du trimestre. Les exportations du Togo vers les pays de la CEDEAO, au cours du troisième trimestre 2025, ont augmenté de 20,8 % par rapport au troisième trimestre 2024. En glissement trimestriel, les exportations ont baissé de 7,7 % au deuxième trimestre 2025 et augmenté de 7,9 % au troisième trimestre.

Les principaux produits exportés vers les pays de la CEDEAO sont : Sacs, sachets, pochettes et cornets en matières plastiques (12,9%), Huile de palme raffinée et ses fractions (10,7%), motocycles et cycles à moteur auxiliaire, avec ou sans side-car, à moteurs à explosion à pistons alternatifs, d'une cylindrée supérieure à 50 cm3, mais ne dépassant pas 250 cm3 (7,6%), produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments), y compris les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer; préparations pour manucures ou pédicures (5,4%).

Bon à savoir, au troisième trimestre 2025, les importations s'élèvent à 504 958,0 millions de FCFA en valeur c.a.f. et à 1 595 076,7 tonnes en quantité. Ces niveaux des échanges donnent un solde commercial déficitaire de 255 814,6 millions de FCFA. Il a augmenté de 7,8 % par rapport au deuxième ***trimestre 2025.***

ACTIVITES EXTRACTIVES AU TOGO :
Hausse de 8% au 3è trimestre 2025

Au Togo, la hausse de la production industrielle devient un indicateur fiable de la transformation structurelle de l'économie nationale. Caractérisée par une forte prédominance des activités agricoles et commerciales, l'économie togolaise amorce une dynamique nouvelle, portée par le renforcement du secteur industriel et la volonté de créer davantage de valeur ajoutée sur le territoire.

La production industrielle recouvre l'ensemble des activités de transformation des matières premières en produits finis ou semi-finis. Elle concerne aussi bien l'agro-industrie que les industries extractives, les matériaux de construction ou encore les activités manufacturières. Sa progression traduit un environnement économique plus favorable, marqué par l'amélioration du climat des affaires et l'attractivité accrue du pays pour les investisseurs.

Une hausse de 8,1 % à fin Septembre 2025

Au troisième trimestre de l'année 2025, l'activité industrielle a connu une progression de 8,1 %, lorsqu'on la compare au trimestre précédent. Cette embellie est occasionnée par les industries extractives et manufacturières.

La hausse s'appuie sur la reprise des activités extractives, dont la production a bondi de 50,9 % d'un trimestre à l'autre, une progression de +7,76% en glissement annuel, une contribution majeure à la dynamique industrielle globale. L'industrie manufacturière, avec sa hausse de 3,5 % par rapport au trimestre précédent, bondit de 7,79% sur l'année, reflétant la vigueur du secteur de transformation et de production. La production agroalimentaire (+ 11,6 %) et la transformation des produits pétroliers (+ 5,8 %) ne sont pas du reste.

Dans le secteur de l'énergie et de l'eau, il est relevé une augmentation de 3,04% dans la production et distribution d'électricité, gaz et eau. " Cette performance témoigne d'une accélération significative de l'activité industrielle nationale, reflétant la vitalité du tissu productif", informe-t-on.

En glissement annuel, la production industrielle enregistre alors une croissance de 6,2 % au troisième trimestre 2025. Ces hausses reposent sur plusieurs leviers.

Les réformes structurelles engagées, qui sécurisent l'investissement privé et modernisent les cadres institutionnels. Parallèlement, les investissements publics, dans la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), dans les infrastructures énergétiques, routières et portuaires, facilitent l'approvisionnement des unités industrielles et l'écoulement de leur production sur le marché national et vers l'extérieur.

Dominance de l'agro-industrie

L'agro-industrie porte la bonne dynamique. La transformation locale de produits agricoles tels que le soja, le coton, le karité ou le manioc permet d'accroître les revenus des producteurs, de créer des emplois et de réduire la dépendance aux importations. Cette orientation industrielle contribue à la structuration des filières et à la stabilité des revenus ruraux.

Au terme de la campagne 2024-2025, la production nationale de soja était estimée à un peu plus de 260 000 tonnes. Le plan est d'arriver bientôt à 500 000 tonnes, ce qui entraînera de belles retombées sur l'économie nationale, à travers le soutien à la croissance, l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des capacités de financement de l'État.

Tenons pour sûr que la hausse de la production industrielle au Togo est une évolution profonde du modèle économique. Elle illustre l'ambition d'un pays engagé sur la bonne ***voie.***

SECURITE ET CONFIANCE :

Soutien sans faille aux forces de défense

La sécurité demeure l'un des fondements essentiels de la stabilité sociale et de l'attractivité économique. En phase avec cet impératif, le gouvernement veille à ce que le ministère de la Défense dispose de moyens adaptés à l'accomplissement de ses missions régaliennes. Cette attention constante est la preuve de la conviction selon laquelle la paix et la sûreté constituent des conditions indispensables au bien-être des populations et à la confiance des investisseurs.

Le ministère de la Défense joue un rôle, et pas des moindres, dans la préservation de l'intégrité territoriale, la protection des personnes et des biens, ainsi que le maintien d'un climat de sérénité propice aux activités économiques.

Les moyens mis à sa disposition englobent aussi bien les ressources humaines que les équipements, les infrastructures militaires et les dispositifs de formation. Cet investissement soutenu renforce l'efficacité opérationnelle des forces de défense et de sécurité.

Un des ministères choyés

Au sein du gouvernement, le ministère de la Défense nationale est l'un de ceux qui sont constamment écoutés et protégés. Sa dotation fait partie des trois meilleures en 2026. Avec une enveloppe prévisionnelle de 119 milliards de francs CFA cette année, identique à celle de l'exercice précédent (celui de 2025), le ministère de la Défense nationale se classe à la troisième place des ministères qui possèdent les plus gros budgets.

Cela s'explique très bien. Le contexte, il est là. Marqué par des phénomènes d'insécurité au nord du pays et dans la sous-région. Ainsi, près de 60 milliards de francs seront dédiés au soutien des forces de défense. N'a pas été oubliée une dotation stratégique de l'armée à hauteur de 18 milliards de francs CFA.

Modernisation de l'outil de défense

Les pouvoirs publics accélèrent le pas. L'amélioration des conditions de travail et de vie des personnels militaires, la mise à niveau des équipements et le renforcement des capacités logistiques sont de plus en plus recherchés, gages d'une armée professionnelle, disciplinée et proche des populations, rendant plus adaptée leur efficacité sur le terrain.

Et pour cause, la sécurité assurée par le ministère de la Défense a des retombées directes sur la vie quotidienne des citoyens. Un environnement sûr favorise la libre circulation des personnes et des biens, protège les activités agricoles et commerciales et renforce le sentiment de confiance au sein des communautés. Cette stabilité contribue à la cohésion sociale et à la préservation de la paix, socle du développement durable.

Pour les investisseurs, nationaux comme étrangers, la disponibilité de moyens adéquats au profit du ministère de la Défense constitue un signal fort. Elle rassure sur la capacité de l'État à garantir la sécurité des investissements, des infrastructures économiques et des zones de production. Dans un contexte régional, marqué par des défis sécuritaires, cette vigilance renforce l'image du Togo comme un espace fiable et prévisible pour les ***affaires.***

ELIMINATION DES MALADIES TROPICALES NEGLIGEES :

Les efforts se poursuivent

La lutte contre les maladies tropicales négligées connaît des avancées significatives, schématisant l'engagement renforcé en faveur de la santé publique. Priorité sanitaire mondiale, elle fait, au Togo, l'objet d'une attention singulière, portée par des choix cohérents, un travail sans relâche et un leadership assuré.

Les maladies tropicales négligées (MTN) regroupent un ensemble d'affections infectieuses qui touchent principalement les populations les plus vulnérables, souvent dans les zones rurales ou défavorisées. Elles incluent notamment des pathologies parasitaires, bactériennes ou virales, dont l'impact dépasse le simple cadre médical pour affecter durablement la qualité de vie, la productivité et le développement socioéconomique.

Les progrès observés reposent d'abord sur le renforcement des stratégies de prévention. Les campagnes de sensibilisation, la distribution massive de médicaments et l'amélioration de l'hygiène communautaire permettent de réduire sensiblement la prévalence de plusieurs maladies. L'approche préventive, fondée sur des actions de proximité, s'est révélée essentielle pour rompre les chaînes de transmission et protéger les populations exposées.

Objectif 2030

Les maladies non transmissibles (MNT), également appelées maladies chroniques ou maladies liées au mode de vie, constituent aujourd'hui l'un des principaux défis de santé publique à l'échelle mondiale. Elles regroupent notamment les maladies cardiovasculaires, le diabète, les cancers, les maladies respiratoires chroniques ainsi que les troubles de santé mentale. Leur progression constante entraîne une augmentation significative de la morbidité et de la mortalité, touchant aussi bien les adultes que les jeunes, avec des répercussions majeures sur les familles, la productivité et le développement socio-économique.

Le Togo demeure concerné par les maladies tropicales négligées, avec 17 des 21 MTN recensées dans le monde présentes sur son territoire. Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances, lors du lancement, le 29 janvier 2026, de la Journée mondiale de lutte contre les maladies tropicales négligées, a réitéré l'ambition du gouvernement. Conformément au thème choisi au niveau national pour cette édition (S'unir, agir pour éliminer l'onchocercose, les schistosomiases, la lèpre et le pian d'ici 2030 au Togo), il est question d'achever, d'ici à quelques années, les MTN encore persistantes.

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, y tient beaucoup : enregistrer des avancées majeures dans la lutte contre ces maladies. Son insistance sur la question a déjà permis au pays, grâce aux moyens conséquents déployés, d'éliminer 4 maladies tropicales négligées que sont la dracunculose ou le ver de Guinée en 2011, la filariose lymphatique ou l'éléphantiasis en 2017, la trypanosomiase humaine africaine ou la maladie du sommeil en 2020 et le trachome un peu plus récemment en 2022.

Ces MTN qui entraînent, d'habitude, des handicaps physiques, une stigmatisation sociale et une dégradation de la qualité de vie des personnes affectées, sont farouchement combattues sur le territoire avec des armes adaptées, parfois budgétivores, mais essentielles.

Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vante le leadership du gouvernement togolais, qui arrive à montrer la voie aux autres pays d'Afrique, une chose qui la convainc à toujours œuvrer aux côtés du Togo pour l'éradication des autres MTN.

Techniques utilisées

Elles sont nombreuses, allant du diagnostic et de la prise en charge, au renforcement des capacités du personnel de santé, en passant par l'amélioration des outils de dépistage et l'extension des services de soins, etc. La lutte contre les maladies tropicales négligées s'appuie également sur une meilleure coordination des interventions.

Les programmes intégrés, associant santé, assainissement, éducation et développement communautaire, favorisent une approche globale et durable. Cette synergie permet d'agir simultanément sur les causes médicales, environnementales et sociales de la maladie.

Souvent silencieuses, ces maladies entraînent des souffrances durables, des handicaps, des défigurations et une stigmatisation sociale, compromettant l'accès à l'éducation, aux moyens de subsistance et à une vie sociale épanouie. Face à cette réalité, l'OMS a institué, en 2021, la Journée mondiale de lutte contre les MTN, célébrée chaque 30 janvier, afin de renforcer la mobilisation et la sensibilisation autour de leur élimination. Certaines MTN, comme la lèpre, le pian et l'onchocercose, la dengue, la gale, devraient être les suivantes à être éliminées. ***Qui veut peut.***

ZOZO

JAKOB LINULF, NOUVEL AMBASSADEUR DU DANEMARK AU TOGO

Le Royaume du Danemark dispose d'un nouvel ambassadeur au Togo. Le ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey, a reçu, le jeudi 19 février à Lomé, la copie des lettres de créance du représentant désigné, Jakob Linulf. Basé à Accra, au Ghana, le diplomate couvre également d'autres pays d'Afrique. Au Togo, où il succède à Tom Norring, Jakob Linulf aura notamment pour mission de consolider les relations d'amitié et de coopération entre Lomé et Copenhague.

"Je salue l'engagement de nos deux pays à renforcer davantage les liens d'amitié et de coopération qui nous unissent, à travers un partenariat pragmatique et consolidé servant les intérêts communs de nos peuples", a indiqué le chef de la diplomatie togolaise à l'issue de la cérémonie.

Source :@Republiquetogolaise.com

LE TOGO SE DOTE D'UN INSTITUT GÉOGRAPHIQUE

Le Togo franchit une nouvelle étape dans la modernisation de l'information géographique et de la cartographie. Le gouvernement a acté, le jeudi 19 février, via un décret, la création d'un Institut géographique national du Togo (IGNT).

La nouvelle entité, fruit d'une transformation de la direction générale de l'information géographique et de la cartographie, se veut une réponse aux évolutions technologiques et aux exigences contemporaines en matière de cartographie. Doté d'une autonomie administrative et financière, le nouvel institut a pour mission de renforcer la précision des informations géographiques, essentielles pour la planification du territoire, le développement socioéconomique et la mise en œuvre efficace des politiques publiques.

Pour le Togo, qui poursuit l'amélioration de son aménagement territorial, cette réforme constitue un pas décisif vers une gestion plus efficace et moderne des informations géographiques. Elle vise à consolider l'efficacité opérationnelle de la structure et à l'inscrire dans les dynamiques régionales et internationales.

En rappel, ces dernières années, le pays a intensifié les efforts dans la dématérialisation du cadastre et la sécurisation du foncier.

Source :@Republiquetogolaise.com

CADRE PERMANENT DE CONCERTATION : LES ACTEURS POLITIQUES ÉCHANGENT SUR LES PRIORITÉS

Les acteurs politiques regroupés au sein du Cadre permanent de concertation (CPC) ont tenu, le jeudi 19 février, leur première session de l'année 2026. Les échanges ont porté sur plusieurs sujets, notamment sur le type de Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) à mettre en place, l'évaluation des prérogatives et du fonctionnement du CPC, ainsi que la participation des acteurs indépendants aux prochaines échéances électorales dans le cadre du régime parlementaire.

Les travaux, présidés parMe Tchassona Traoré Mouhamed, ont permis de définir les grandes lignes des prochaines étapes du CPC pour l'année 2026. Trois groupes de travail ont été constitués afin d'approfondir les thématiques abordées et de formuler des propositions concrètes à soumettre aux autorités dans des délais précis.

L'occasion pour le commissaire du gouvernement, le ministre de l'administration territoriale, Hodabalo Awaté, d'encourager les acteurs politiques à maintenir le dialogue au sein du CPC. Pour rappel, le CPC, issu des recommandations de la Concertation nationale des acteurs politiques (CNAP), constitue un cadre de discussion entre acteurs politiques sur les grandes questions nationales.

Source :@Republiquetogolaise.com

LE MÉDIUM
N° 0691 DU FÉVRIER AU 02 MARS 2026

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO :

Conformité des dispositifs sécurité-incendie

Pour évaluer l'efficacité des procédures d'alerte et d'évacuation, la coordination des équipes internes ainsi que l'utilisation des équipements de sécurité incendie conformément aux normes en vigueur, Coris Bank International (CBI)Togo a organisé, le vendredi 13 février 2026, un exercice planifié de sécurité incendie au sein de son siège à Lomé, en collaboration avec les sapeurs-pompiers.

" Les sapeurs-pompiers ont pris part à l'exercice, afin de renforcer la coordination opérationnelle et d'apprécier la conformité des dispositifs existants ", précise la CBI Togo.

Cet exercice, qui s'est déroulé dans des conditions maîtrisées, et conformément aux protocoles établis, s'inscrit dans le cadre du dispositif permanent de prévention et de gestion des risques de la Banque.

" Il visait à évaluer l'efficacité des procédures d'alerte et d'évacuation, la coordination des équipes internes, ainsi que l'utilisation des équipements de sécurité incendie conformément aux normes en vigueur ", indique CBI Togo, dans un communiqué.

On apprend que le scénario simulé a permis de tester l'ensemble de la chaîne d'intervention, depuis le déclenchement du dispositif d'alerte jusqu'à l'évacuation vers le point de rassemblement prévu par les procédures internes et qu'aucune situation réelle d'urgence, de blessure ou de dommage matériel n'a été enregistrée.

" À travers cette initiative, Coris Bank International Togo réaffirme son engagement en faveur d'une culture de sécurité rigoureuse et d'une amélioration continue de ses dispositifs de prévention, au bénéfice de ses clients, de ses collaborateurs et de ses partenaires ", lit-on dans le comm***uniqué.***

Le soja, un agent perturbateur chez les jeunes filles

Depuis quelques années, l'alimentation des Togolais a intégré la consommation de soja. Enfants, jeunes et adultes en font souvent une consommation excessive et sans retenue. On le retrouve à chaque coin de rue.

Une consommation excessive de soja, notamment à travers des produits dérivés, peut engendrer des conséquences néfastes pour la santé féminine.

Les phyto-estrogènes contenus dans le soja, appelés isoflavones, sont susceptibles de simuler ou de déséquilibrer quelque peu l'hormone, particulièrement si leur consommation est excessive chez les enfants en développement.

Cependant, une introduction prématurée (notamment par le biais des laits pour bébés à base de soja) pourrait perturber le développement hormonal des jeunes enfants et avoir un impact sur leur fertilité future.

Des recherches chez l'homme indiquent une diminution de la qualité du sperme, en cas de consommation importante d'isoflavones.

Pour prévenir ces conséquences indésirables, il est conseillé d'opter pour des produits non transformés, tels que le tofu, le tempeh ou les boissons naturelles, provenant de cultures françaises ou biologiques.

Par ailleurs, il est conseillé de s'abstenir de donner des laits infantiles à base de soja, sauf avis médical, car ils pourraient exposer les bébés à un niveau excessif de phyto-estrogènes.

Il est essentiel de préciser que l'impact du soja varie en fonction de l'équilibre hormonal individuel.

Les phyto-estrogènes présents dans le soja ne sont pas intrinsèquement nocifs, néanmoins, ils doivent être envisagés comme des molécules ayant une certaine activité.

D'après Dr Dadoh Lavon, " les adolescentes, qui sont sur le point de commencer leurs menstruations, peuvent développer de l'endométriose (durcissement de la paroi) et des fibromes. " " Il est vivement conseillé aux femmes en âge de procréer d'éviter la consommation de soja ", a recommandé la diplômée de l'université René Descartes Paris 5ème.

Le soja, loin d'être simplement bénéfique ou nuisible, illustre parfaitement la complexité d'un aliment dont les impacts peuvent changer en fonction de la quantité absorbée, du mode de consommation et du contexte ***personnel.***

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

LES TARIFS EN VIGUEUR DE LA TVM

Paiement unique

MOTOCYCLETTES

Cylindrée	Tarif (FCFA)
Moto de plus de 125 cm3	15 000
Moto à trois (03) roues	40 000

Paiement annuel

VEHICULES AFFECTES AU TRANSPORT DE PERSONNES

Puissance fiscale	Tarif (FCFA)
Moins de 5 CV	5 000
De 5 à 7 CV	10 000
De 8 à 11 CV	15 000
De 12 à 15 CV	20 000
De 16 à 20 CV	30 000
Plus de 20 CV	40 000

Paiement annuel

VEHICULES AFFECTES AU TRANSPORT DE MARCHANDISES & AUTRES

Puissance fiscale	Tarif (FCFA)
Moins de 5 CV	20 000
De 5 à 7 CV	30 000
De 8 à 11 CV	40 000
De 12 à 15 CV	45 000
De 16 à 20 CV	50 000
Plus de 20 CV	55 000

BON MOIS DE RAMADAN
LE RAMADAN NOUS UNIT
DANS LA FOI ET LE PARTAGE
Ramadan
MUBARAK
La Banque Autrement
https://togo.coris.bank
CORIS
BANK
INTERNATIONAL

annonce

top EMPLOYER Togo 2026
FOR A BETTER WORLD OF WORK
top EMPLOYER Africa 2026
FOR A BETTER WORLD OF WORK
yas
Certifiée Top
Employer 2026